

*Direction du personnel,
des services et de la modernisation*

Arrêté du 25 mars 2005 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement

NOR : *EQU0510094A*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;
Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;
Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;
Vu le décret n° 2001-1162 du 7 décembre 2001 portant modification du décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;
Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;
Vu l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la NBI dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;
Vu l'arrêté du 18 mars 2005 portant répartition de l'enveloppe de nouvelle bonification indiciaire pour les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;
Vu l'avis du comité technique paritaire spécial de la direction des affaires financières et de l'administration générale en date de 7 mars 2005,

Arrête :

Article 1^{er}

Le présent arrêté a pour objet d'annuler et de remplacer dans l'annexe de l'arrêté du 20 décembre 2001 modifié susvisé la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire à la direction des affaires financières et de l'administration générale.

Article 2

Le présent arrêté prend effet au 1^{er} février 2005 et sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Article 3

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à la Défense, le 25 mars 2005.

Pour le ministre et par
délégation :
Le chef du bureau DPSM/AC1,
J. Le Dall

À L'ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DU 20 DÉCEMBRE 2001
Direction des affaires financières et de l'administration générale

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	AFFECTATION
A	1	40	Conseiller gestion management	Direction - DIR
A	1	40	Secrétaire général	Secrétariat général-SG
A	1	35	Chef du bureau du droit économique et de l'information juridique	Sous-direction des affaires juridiques - AJ 3
A	1	35	Chef du bureau du droit de la commande publique	Sous-direction des affaires juridiques - AJ 4
A	1	35	Chef du bureau des prestations contractuelles aux services de l'administration centrale	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - LCV 2
A	1	30	Chef du bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique - MI 3
A	1	30	Adjoint au chef du bureau du budget	Sous-direction des affaires financières - bureau du budget AF 1
A	1	30	Adjoint au chef du bureau du droit privé et de la protection juridique	Sous-direction des affaires juridiques – Bureau du droit privé et de la protection juridique - AJ 2
A	1	30	Adjoint au chef de bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques - MI 3	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique - Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques - MI 3
A	1	20	Responsable du secteur « services communs »	Sous-direction des affaires financières - Bureau du budget - AF 1
A	1	20	Responsable du secteur « transports et mer »	Sous-direction des affaires financières - Bureau du budget - AF 1
A	1	20	Responsable du secteur « Synthèse et méthodes »	Sous-direction des affaires financières - Bureau du budget - AF 1
A	1	20	Expert ingénierie et commande publique	Sous-direction des affaires juridiques - Bureau du droit public et de la réglementation - AJ 1
A	1	20	Expert en législation réglementation	Sous-direction des affaires juridiques - Bureau du droit public et de la réglementation - AJ 1
A	1	20	Expert en droit communautaire	Sous-direction des affaires juridiques - Bureau du droit économique et de l'information juridique - AJ 3
A	1	20	Responsable du secteur « Archives »	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique - Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques - MI 3
A	1	20	Responsable de l'unité marchés publics	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de l'action administrative et financière - LCV 4
A	1	20	Adjoint au chef du bureau	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de l'action administrative et financière - LCV 4
A	1	20	Chef de projet documentaire	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique - Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques - MI 3

A	1	20	Responsable du centre de ressources documentaires administratif et juridique	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique - Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques - MI 3
A	1	20	Conseiller de gestion	Secrétariat général - SG
A	1	20	Chargé de formation	Secrétariat général - SG
A	1	20	Responsable du secteur logistique de transport	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de la vie collective - LCV 1
Total A :	23	585		
B	1	15	Régisseur d'avances et de recettes	Sous-direction des affaires financières - Bureau de la comptabilité administrative centrale - AF 2
B	1	15	Responsable de l'unité assistance aux utilisateurs	Sous-direction des affaires financières - Bureau du système d'information budgétaire, comptable et de gestion - AF 4
B	1	15	Correspondant des services déconcentrés pour la réglementation comptable	Sous-direction des affaires financières - Bureau de la réglementation comptable et des contrôles - AF 3
B	1	15	Responsable de l'unité sécurité incendie	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de la vie collective - LCV 1
B	1	15	Animateur hygiène et sécurité	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de la vie collective - LCV 0
B	1	15	Chef de l'unité de gestion des services de distribution	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de la vie collective - LCV 1
B	1	15	Chef de l'unité gestion de la propreté environnement	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de la vie collective - LCV 1
B	1	15	Adjoint au chef de l'unité reprographie diffusion et responsable des ateliers de reprographie	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau des prestations contractuelles aux services de l'administration centrale - LCV 2
B	1	15	Responsable des approvisionnements externes	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau des prestations contractuelles aux services de l'administration centrale - LCV 2
B	1	15	Adjoint au chef de l'unité « Archive »	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique - Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques - MI 3
B	1	15	Responsable de l'unité comptable	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de l'action administrative et financière - LCV 4
B	1	15	Responsable de la gestion des personnels PSMO	Secrétariat général - SG
B	1	15	Responsable de la gestion des personnels administratifs et techniques	Secrétariat général - SG
Sous-total B :	13	195		
C	1	10	Adjoint au chef de l'unité de gestion des services de distribution	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de la vie collective - LCV 1
			Responsable de cellule « achat	Sous-direction des prestations logistiques et du

C	1	10	public » au sein du pôle études et commande publique	cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de l'exploitation technique des bâtiments et de la gestion des espaces de bureau - LCV 3
C	1	10	Gestionnaire de personnel	Secrétariat général - SG
C	1	10	Gestionnaire de personnel	Secrétariat général - SG
C	1	10	Secrétaire de direction	Direction - DIR
C	1	10	Secrétaire de direction	Direction - DIR
C	1	10	Conseiller technique d'impression - Responsable de l'unité production de documents ordonnancement et prépresse	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau des prestations contractuelles aux services de l'administration centrale - LCV 2
C				
Sous-total C :	7	70		
Total A B C :	36	780		